

Secteur
Jeunes

PROJET PEDAGOGIQUE

2019 - 2021



Mercredis

Vacances

Accueils

Camps

INTRODUCTION

Le Secteur jeunes est un lieu de loisirs et d'épanouissement où le jeune vient rencontrer des ami-e-s, découvrir de nouvelles activités et favoriser sa socialisation. C'est un univers qui va lui permettre de se construire et de devenir autonome.

Le Secteur jeunes dépend de la Communauté de Communes du Tonnerrois en Bourgogne.

Implantation :

Secteur jeunes

2, rue Emile Bernard

89700 Tonnerre

Tel : 03 86 55 04 07 – 06 48 86 92 41

Mail : secteurjeunes@ccltb.fr

Capacité d'accueil : 48 jeunes de 11 à 17 ans

N° d'habilitation : 089 ORG 0201

DIAGNOSTIC

Le territoire :

Créée en 2014, la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne est composée de 52 communes. Elle s'étend sur 788 km² et compte 16650 habitants. Elle est située dans le département de l'Yonne, en région Bourgogne.

Le bourg centre est Tonnerre.

Le territoire compte 23 écoles primaires, 2 collèges et 1 lycée.

Un patrimoine historique important le compose.

Le Secteur jeunes :

Les bureaux du Secteur jeunes sont situés dans le prolongement de l'école primaire Emile Bernard et du Centre social municipal, en plein cœur du quartier des Prés Hauts. Ils sont partagés avec l'ALSH enfant de Tonnerre.

Le lieu d'accueil des jeunes est quant à lui situé en rez de chaussée du Centre social.

Il est à proximité du Collège Abel Minard et entourée par des écoles maternelles et primaires.

Le quartier des Prés-Hauts est habité principalement par des ouvriers et employés du plein emploi (année 70/80) ; il n'échappe pas aux réalités économiques constatées dans les quartiers sensibles, à savoir une partie relativement importante de ménages en marge ou en voie d'exclusion du processus d'insertion social et/ou économique.

Le centre ville qui s'est peu à peu vidé de ses populations les plus aisées et de ses commerces de proximité est habité par des ménages vieillissants et/ou en précarité. Les familles avec enfants sont remplacées par des familles monoparentales ou des ménages sans enfants.

Les familles monoparentales dont le chef de famille est, pour une majorité, une femme et dont la proportion est importante sur la commune, doivent retenir toute notre attention.

Les études économiques et sociologiques montrent que cette catégorie de la population cumule toutes les difficultés sociales d'insertion professionnelle – pauvreté, manque de qualification, chômage, emplois précaires, violences subies, santé...

Les jeunes qui vivent dans ces foyers sont parmi les plus pauvres et en difficulté de socialisation.

Un partenariat avec les différentes structures sociales telles que le Conseil Général a permis de créer des liens sociaux de façon à apporter un meilleur suivi et un meilleur soutien aux familles.

Pour la majorité d'entre elles, on ressent un réel besoin de soutien sur l'éducation des adolescents et sur la volonté de leur faire vivre des activités qu'ils ne pourraient bénéficier par manque de moyens ou de culture familiale.

Ils souhaitent également que leurs enfants soient encadrés pendant leur temps périscolaires.

BESOINS ET ATTENTES DU PUBLIC

L'équipe pédagogique a souhaité différencier les besoins d'une part et les attentes d'autre part.

Besoin : le besoin recouvre l'ensemble de tout ce qui apparaît « être nécessaire » à un être, que cette nécessité soit consciente ou non.

Attente : défini comme l'action de compter sur quelqu'un, sur quelque chose, une expérience, une prévision, une espérance

Grâce à son expérience et à sa stabilité, l'équipe du Secteur jeunes a pu repérer les besoins des jeunes et de leur famille.

Besoins des jeunes accueillis	Besoins des parents / des familles / des responsables
<ul style="list-style-type: none"> - avoir un cadre - avoir des repères - être épanoui - bénéficier de prévention - trouver un-e référent-e - être orienter vers des choix professionnels - tendre à l'autonomie - avoir une ouverture d'esprit - bénéficier d'une découverte culturelle - être informé sur la citoyenneté - trouver un cadre moral et affectif - trouver une structure adaptée - vivre une mixité de sexes, d'origines - être dans une démarche de vacances non 	<ul style="list-style-type: none"> - être accompagné dans leur parentalité - partager des activités avec leur enfant - avoir une personne ressource comme co-éducateur

consommateurs - échanger sur des sujets de société - développer son esprit critique - dépasser sa zone de confort - être valoriser	
--	--

Attentes des jeunes accueillis	Attentes des parents / des familles / des responsables
<ul style="list-style-type: none"> - se retrouver entre paire / être en groupe - sortir du cadre familial - découvrir - bouger - s'éclater - sortir de leur commune - avoir des loisirs - être écouté, être conseillé - échanger, rencontrer - confronter leurs limites, avoir peur - consommer du loisir - être pris en compte - partir en vacances - découvrir un environnement différent, - pratiquer des activités sportives inhabituelles et à sensations 	<ul style="list-style-type: none"> - donner un accès aux loisirs à moindre coût - faire découvrir des choses que la famille ne peut offrir ou ne fait pas - avoir un mode de garde - que les enfants s'épanouissent - que les enfants partent en vacances - avoir des échanges avec professionnel-les - bénéficier d'une ouverture culturelle

CHOIX EDUCATIFS

Poser un cadre de vie (relationnel, comportementale et matériel) qui apporte aux jeunes une complète sécurité physique, affective et morale.

Le Secteur jeunes est un lieu privilégié de vacances, d'éducation et de loisirs.

Vacances : rupture avec le quotidien, plaisir, détente, loisirs, espace

Education : progrès et enrichissement vers un individu qui tend à être épanoui, responsable, libre, autonome, solidaire, capable de vivre harmonieusement en groupe.

Les orientations prioritaires du Secteur jeunes sont fixées par le projet éducatif :

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser le développement de l'enfant en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques
- Sensibiliser au vivre ensemble et contribuer à l'intégration de l'enfant dans la société
- Favoriser une prise de conscience environnementale (en partenariat avec le service développement durable de la CCLTB)
- Encourager l'implication des parents et agir dans le cadre d'une éducation partagée

OBJECTIFS du SECTEUR JEUNES

Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels
Favoriser l'accès aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Initier et/ou améliorer la pratique d'activités socioculturelles et sportives - Favoriser le départ en vacances - Donner un accès aux loisirs à moindre coût - Faire découvrir des activités innovantes - Favoriser les partenariats - Proposer des activités qui ne peuvent être pratiquées sur le Tonnerrois - Faire découvrir des activités existant sur le Tonnerrois 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'activités sportives (avec un éducateur sportif), culinaires, manuelles ... - Mise en place de camps - Conception de courts métrages, activités de pleine nature, d'activités à sensations,... - Echange avec section de l'AST, d'échanges avec d'autres structures, avec le Conservatoire,... - Programme d'activités à 90% conçu par l'équipe d'animation (peu de consommation)
Développer l'autonomie des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la prise de conscience quotidienne de ses propres responsabilités (droits et devoirs) - Favoriser l'investissement des jeunes dans l'élaboration des activités, dans la vie quotidienne du centre 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de <i>Fais ton choix, bouge toi !</i>, démarches de projet, soirées à thème, - Conception d'une Charte d'accueil du jeune et de l'équipe d'animation - Mise en place de camps
Sensibiliser, prévenir et permettre la réflexion autour de thèmes qui touchent les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir aux jeunes des messages de prévention - Permettre aux jeunes de participer à des débats sur des sujets d'actualité ou de société - Sensibiliser les jeunes à l'actualité et à leur environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de débats sur des temps informels - Mise en place d'un panneau d'actualités (issu de la presse locale, nationale et régionale) - Mise en place d'actions de prévention d'une manière ludique et inattendue - Orienter vers des ressources

Encourager une démarche citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre la connaissance des droits et des devoirs d'un citoyen - Sensibiliser aux différentes cultures - Etre vigilant au quotidien au respect de tout à chacun - Donner envie aux jeunes de s'investir dans la vie locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de débats sur les activités du Secteur jeunes, sur la mixité,... - Mise en place de jeux de rôles sur l'égalité, la tolérance, la mixité - Activités en partenariat avec les différentes associations ou service de la communauté de communes - Mise en place de « Conseil d'ados » pendant les vacances - Participation des jeunes à des évènements locaux (concerts, forum,...)
Soutenir les familles dans leur rôle éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents de l'importance de la démarche de projet de son enfant - Favoriser un dialogue avec l'équipe d'encadrement - Informer des différents dispositifs d'accompagnement sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Invitation aux réunions d'informations du Secteur jeunes - Invitation valorisation projets jeunes (court métrage, expositions,...) - Mise en place d'un animateur référent par jour lors de l'accueil pendant les vacances - Mise en place de soirée Ados / Parents (Resto des Parents ; Ados vs parents,...)

Objectifs centrés sur le jeune

1. Permettre la découverte et le développement de toutes ses capacités : physiques, intellectuelles, d'expression, de création et d'imagination.
2. Favoriser la socialisation de l'adolescent :
 - se respecter et respecter autrui ;
 - se situer et s'adapter à un cadre défini ;
 - être valorisé dans un groupe ;
 - prendre conscience et assumer les conséquences de ses actes.
3. Faire progresser son autonomie :
 - faire des choix ;
 - développer sa capacité de prise en charge ;
 - alimenter son sens des responsabilités ;
 - développer son esprit critique et son objectivité ;
4. Faire découvrir et respecter le milieu naturel et humain

Objectifs centrés sur les liens et les relations dans le groupe

1. Développer les capacités de communication, d'écoute, d'empathie, d'acceptation des différences.
2. Permettre à chacun d'affirmer ses idées, ses points de vue, tout en respectant celui des autres.
3. Amener chacun à être actif dans le groupe et à se sentir utile aux autres.
4. Combattre l'égoïsme, l'individualisme, la violence, les rapports de force. Promouvoir au contraire des rapports de bienveillance simple et authentique entre des enfants, afin de leur faire vivre et apprécier une vie collective équilibrée et harmonieuse.

**Objectifs centrés sur
les relations jeunes - adultes**

1. Faire vivre aux jeunes une relation avec l'adulte fondée sur : la réciprocité, l'interdépendance, le respect mutuel, la prise en compte, le droit à la parole et à la négociation, le dialogue, la confiance et la reconnaissance des droits et des devoirs de chacun-e.
2. Offrir au jeune des images d'adultes basées sur : clarté, honnêteté, exigence, équilibre, justice, cohérence, ouverture, écoute et disponibilité.
3. Faire passer dans le concret la volonté de vivre et partager avec eux tout en les faisant progresser.
4. Faire en sorte que par la valeur d'exemple de son comportement, par sa capacité d'intervention et par la qualité de sa présence, l'adulte soit garant du respect du cadre et des règles de vie, et du confort et de l'harmonie des relations au sein du groupe.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

1. Le public :

Le Secteur jeunes peut accueillir 36 adolescents de 11 à 17 ans, domiciliés sur le Tonnerrois, en temps scolaires et jusqu'à 48 pendant les vacances.

Bien qu'implanté sur le quartier, l'accueil de loisirs se veut fédérateur et essaie d'élargir ses actions sur l'ensemble de son territoire et d'installer une mixité entre les populations.

2. Descriptif des locaux :

Le Secteur jeunes dispose de :

- une salle de jeux (table de ping-pong, baby-foot, jeux de société, coin bibliothèque...)
- une salle d'activités de création
- une salle détente
- une cuisine, prêtée par le Centre social municipal
- une régie
- une cour d'école à proximité
- un espace jardin
- un complexe sportif (gymnase et piscine) pendant les périodes de vacances
- la salle polyvalente du Centre social (capacité d'accueil de 80 personnes)
- et la nature toute proche qui est utilisée un maximum

3. Horaires d'ouverture

- Période scolaire : le Secteur jeunes ouvre ses portes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 17h30. Il peut également être ouvert en dehors de ces horaires en fonction d'animation ou de sorties spécifiques

- Vacances : ouverture pendant les vacances d'automne, d'hiver, d'avril, au mois de juillet et une semaine au mois d'août. Les horaires sont variables suivant les activités. Lors d'une journée type, un jeune peut être accueilli de 8h30 à 18h00. Une soirée par semaine ainsi qu'une sortie débordant de ces horaires sont généralement proposés.

Fermeture de 3 semaines au mois d'août et de 2 semaines pendant les vacances de Noël.

4. Tarifs

Cotisation annuelle de 14.00 euros pour l'année scolaire en cours ainsi que l'achat de *Pass'activités 5 points ou 10 points* pour certaines activités (cf annexe).

5. Inscription :

Il est obligatoire de remplir un dossier (fiche de renseignements, fiche sanitaire, autorisations parentales, règlement intérieur).

On laisse le choix au jeune de venir une ou deux fois afin de voir si le mode de fonctionnement du Secteur jeunes lui convient avant de s'inscrire.

6. Cantine :

Les jeunes peuvent manger à la cantine de l'ALSH, encadré par un-e animateur-trice et transporté jusqu'à la salle de restauration en minibus. Les tarifs d'un repas varient en fonction du quotient familial (cf annexe).

Les repas sont confectionnés sur place par l'hôpital.

Accueil enfants avec régimes alimentaires particuliers :

Afin de respecter les régimes alimentaires de chacun, les menus de la cantine mais également des camps sont élaborés dans le respect de l'équilibre alimentaire. Nous proposons des repas avec viande et sans viande (apports protidiques).

7. Les règles de vie :

Un règlement intérieur est présenté à l'inscription et affiché dans la structure.

Une Charte d'accueil est actuellement réfléchi avec les jeunes et des animations sur les règles de vie collective sont proposées à chaque période de vacances.

8. Accueil des jeunes porteurs d'un handicap :

Notre projet de fonctionnement permet d'accueillir des jeunes porteurs d'un handicap. Suivant le degré du handicap de l'enfant, un PAI (projet d'accueil individuel) est établi avec le-la responsable de la structure, les parents, le médecin référent de l'adolescent et un élu-e de la ville.

Notre but étant de :

- Permettre aux jeunes en situation de handicap de bénéficier d'espaces de loisirs adaptés à leurs besoins, leur permettre de vivre des temps de rencontre, de convivialité, d'ouverture sur le monde et sur les autres, en dehors de la famille et de la prise en charge en établissement.
- Permettre à leurs parents de bénéficier de solutions d'accueil et de temps pour mieux concilier leurs temps de vie.

9. Activités :

L'équipe d'encadrement propose un panel d'activités très variées sur une période de vacances, en fonction des compétences et intérêts de chacun, et en répondant au maximum aux besoins des jeunes.

Une soirée et une sortie par semaine sont généralement proposées. Une activité parent / enfants est également au programme.

Un jeune a le choix de s'inscrire sur une activité dans la journée ou sur la journée entière avec possibilité de manger à la cantine.

Exemple journée type :

Lundi :

8h30 – 10h00 : Accueil

10h00 – 12h00 : Rugby flag ou atelier cuisine

12h00 – 14h00 : Repas

14h00 – 16h00 : Tournoi des 3 raquettes ou atelier Brico déco dans le jardin

16h00 – 18h00 : Accueil sportif ou accueil au centre

20h00 – 23h00 : Jeux en forêt nocturne

Camps :

Le Secteur jeunes propose des camps durant l'été : un camp de 3 jours pour les 11 – 12 ans, un camp de 4 jours pour les 13 – 15 ans et un camp de 7 jours pour les 15 – 17 ans.

Nous privilégions les hébergements sous tente, et dont la situation ne demande pas plus de 3 heures de route.

La vie quotidienne est une activité essentielle et fait partie intégrante de l'organisation des journées: préparation des menus, course, cuisine, vaisselle, rangement,...

Une attention particulière est portée sur les activités proposées en privilégiant celles de pleine nature et de coopération.

A la demande des jeunes, un autre camp peut-être prévu dans l'année.

FONCTIONNEMENT

1. Modalité de fonctionnement de l'équipe d'encadrement:

- Mercredi et accueils du soir

Une réunion d'équipe a lieu une fois par semaine pour préparer et évaluer les activités.

- Petites vacances

L'équipe se réunit quatre fois minimum pour préparer une période de vacances.

Elle se réunit ensuite une fois par semaine pour évaluer le fonctionnement et finir de préparer les activités. Un projet d'animation est écrit.

Un bilan est fait après les séjours.

- Vacances d'été

Avant : Des réunions de préparation avec l'équipe d'animation au complet se déroulent une à deux fois par semaine pendant 1h30 depuis les vacances d'avril.

- Réflexion sur le projet pédagogique
- Elaboration du programme de l'été en cohérence avec les besoins et attentes du public, les compétences de l'équipe d'encadrement,
- Elaboration du contenu des camps et de leur organisation.

Pendant: L'équipe se réunit une à deux fois par semaine selon les besoins.

Elle évoque les relations humaines (enfants, parents, animateurs), les activités (aménagement, changement...), le matériel.

Des « conseils d'ados » ont lieu régulièrement pendant les accueils pendant lesquels chaque jeune peut s'exprimer.

Après : Une évaluation du séjour est faite à la rentrée (atteinte des objectifs, moyens mis en place, redéfinition des besoins ...).

2. Sécurité :

Chaque animateur-trice doit être conscient-e des ses responsabilités et connaître la réglementation DDSCSP en vigueur. Un exemplaire *JPA spéciale réglementation* est à leur disposition dans le bureau du Secteur Jeunes. L'animateur-trice doit faire preuve de bon sens dans chacun de ses gestes ou paroles.

Sécurité physique: Des règles de sécurité seront énoncées et répétées tout au long du séjour. L'équipe d'encadrement se questionne à chaque activité qui sort du quotidien. L'équipe doit tout mettre en oeuvre pour prévenir les risques. Les locaux seront aménagés afin que chaque jeune puisse évoluer dans l'ensemble du centre en toute sécurité.

Sécurité morale: Les animateurs sont garants de la sécurité psychologique (affective et morale) de chaque jeune. Ils doivent prendre garde que chacun (animateurs et jeunes) respecte les croyances, coutumes et modes de vie de chacun-e. Respect, tolérance et équité sont les mots d'ordre de la vie quotidienne du Secteur jeunes.

3. Préparation des activités avec les jeunes :

Il est important dans notre projet pédagogique que les jeunes préparent certaines activités avec l'équipe d'animation. D'une part, cette démarche permet aux jeunes de s'investir et d'être acteur de leurs activités et de leur développement, et d'autre part celle-ci permet à l'équipe de se mettre au courant du déroulement de l'activité mais aussi d'apprécier l'attitude des jeunes pour l'animer au mieux.

4. Démarche de projet : « Fais ton choix, bouge toi ! »

Les objectifs généraux de *Fais ton choix, bouge toi !* sont que les jeunes conçoivent un projet en commun, apprennent à échanger, à donner leur avis, à argumenter leur choix, à devenir autonome. Ce projet permet aussi de faire vivre le groupe.

Encadrés par un animateur-trice, les jeunes sont ainsi invités à préparer un projet de loisir commun. Ils sont investis dans toute la conception, de la réflexion à l'évaluation. L'animateur-trice veille à ce que chacun-e trouve sa place dans le groupe. Il veille à ce que chacun puisse s'exprimer et ait une mission dans l'élaboration du projet. Il accompagne le projet et veille à ce qu'il soit réalisable et qu'il soit mené à terme.

5. Communication avec les familles :

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des jeunes accueillis.

Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Réunion d'information et d'inscription des vacances d'été,
- Organisation de moments festifs auxquels les familles sont conviées,
- Soirées à thème

Un programme d'activités est édité à chaque période de vacances. Il est diffusé

- dans les 2 collèges du territoire (Tonnerre et Ancy le Franc)
- dans les structures fréquentées par les jeunes (piscine, cinéma, médiathèque,...)
- sur Facebook *TonnerreSecteurjeunes*
- sur le site internet de la Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne : <http://www.letonnerroisenbourgogne.fr/La-CCLTB>

6. Evaluation :

Evaluer, c'est reconnaître le travail effectué et en mesurer les effets, positifs ou négatifs. Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis d'expérience.

Elle vise à apprécier :

- la pertinence de l'action : les objectifs sont-ils adaptés ?
- l'efficacité : les objectifs sont-ils atteints ?
- l'efficience : les effets attendus sont-ils à la hauteur des moyens engagés ?
- l'utilité : l'action a-t-elle un impact ?
- la cohérence : les différents éléments du projet vont-ils dans le même sens ?

Différents outils nous permettent d'évaluer notre action :

- un cahier de suivi est à disposition de l'équipe d'encadrement pour annoter les remarques qu'ils jugent nécessaires : déroulement d'une activité, comportements, précisions d'un parent, matériels... Celui-ci sert de support pour la réunion bilan de fin de vacances.
- une grille d'évaluation détaillant les objectifs du projet pédagogique sert également de support à l'équipe d'animation.
- un QCM rempli par les jeunes en fin de vacances permet à chacun de faire son bilan. Le questionnaire est individuel et anonyme.
- un mur d'expressions est à disposition des jeunes dans les locaux du Secteur jeunes. Les jeunes peuvent y écrire ou y dessiner leurs ressentis, leurs envies, leurs questions.
- un Conseil d'ados, une fois par période de vacances, permet aux jeunes de s'exprimer sur leurs vacances de manière collective.

DEMARCHE GLOBALE SUR LE TERRITOIRE

Le Secteur Jeunes, au-delà du fonctionnement ALSH, s'implante plus largement sur le territoire avec un vaste champ d'actions.

En 2018, un questionnaire, distribué à tous les collégiens du territoire, a permis d'avoir une photographie de leurs loisirs (sportifs, culturels, ...) ainsi que de leurs réalités concernant des thématiques de prévention (violences, réseaux sociaux,...).

Cette enquête permet donc de poursuivre une politique jeunesse répondant au mieux aux besoins et attentes des jeunes du territoire et de mettre en place rapidement des actions adéquates répondant aux problématiques soulevées.

1. Déploiement du Secteur Jeunes sur tout le territoire :

- accueil jeunes proposés tous les mercredis sur Ancy le Franc et sur Flogny la Chapelle en temps périscolaire
- activités proposées tous les après-midi pendant les vacances avec possibilité d'échanges avec les jeunes de Tonnerre

2. Fais Ton Choix, Bouge-toi ! (FTCBT) :

L'équipe d'encadrement permet aux jeunes de s'inscrire dans une démarche de projet. Ils peuvent s'investir dans la préparation d'une activité sur un mercredi après-midi, sur une

journée pendant les vacances ou sur un camp. L'objectif est de fédérer les jeunes autour d'un projet et de les investir dans toute la préparation et la mise en place.

3. Accompagnement Junior Association :

Le Secteur jeunes peut accompagner des Juniors Association. Depuis plusieurs années, l'équipe accompagne un groupe de jeunes pour un départ en vacances.

4. CLAS :

Le Secteur Jeunes s'inscrit dans le dispositif de la CAF en proposant un accompagnement scolaire tous les soirs de la semaine ainsi que le mercredi. Une trentaine de jeunes peuvent être accueillis et bénéficier d'une aide éducative. Un contrat d'engagement est signé entre le jeune, ses parents et l'équipe d'encadrement.

5. Permanence Collège :

- Au collège Abel Minard de Tonnerre : le Secteur jeunes anime une permanence tous les jeudis de 12h30 à 14h00 (jeux de société, préparation des vacances, communication sur les activités) et un atelier tous les vendredis de 15h00 à 17h00 (jeux collectifs, fresque,...). Ceci permet à un plus grand nombre de jeunes de bénéficier des activités du Secteur Jeunes (notamment pour ceux qui ne peuvent se déplacer pendant les vacances).

Nous animons également un atelier débat, 1 par trimestre, conjointement avec la documentaliste et la CPE.

L'atelier est donc avant tout un lieu d'échange sur un sujet de société ou un sujet d'actualité locale.

Les jeunes sont ainsi amenés à se rendre compte des différences de points de vue et de représentations, et favoriser ainsi l'échange.

En interrogeant le monde qui les entoure, en se questionnant et en confrontant leurs arguments, les jeunes s'exercent ainsi à développer leur esprit critique. Ils sont ainsi plus à même de comprendre la société dans laquelle ils évoluent.

- Au collège La Chenevière des Arbres à Ancy le Franc : le Secteur jeunes anime une permanence tous les mardis de 12h30 à 14h00 (jeux de société, préparation des vacances, communication sur les activités).

6. Espace « Bon appétit » :

En partenariat avec l'école Emile Bernard, le Secteur jeunes a entièrement conçu un jardin en matériaux recyclables dans la cour de l'école. Il est composé d'un espace potager et aromatique, d'un espace cueillette, d'un coin détente, d'une serre, de mangeoires et d'abris pour animaux, d'un compost.

Objectifs :

- de susciter une réflexion quant à son modèle de consommation alimentaire,
- d'entretenir une dynamique collective,
- d'investir les jeunes sur un projet à long terme
- de valoriser le recyclage
- de faire découvrir la culture de plants potagers

Les jeunes peuvent donc s'investir sur ce projet toute l'année.

7. Pass'spectacles :

Très peu de jeunes ont accès aux spectacles vivants et n'ont accès à la culture que par le biais de leur écran, la majorité se nourrissant de télé réalité et de vidéos sur les réseaux

sociaux. Isolés devant leurs écrans, ils se forgent une image de la société très éloignée de la réalité. Et le cadre familial ne leur apporte pas cette habitude de sortir, de bouger, de découvrir des spectacles, de participer à des festivals et de prendre part à la vie de la cité. Ils ont une culture générale très appauvrie.

Le Secteur jeunes proposent donc 1 ou 2 fois dans l'année un Pass'spectacles. Celui-ci leur permet de bénéficier de deux soirées spectacles aux théâtres de Troyes, d'Auxerre ou dans le Tonnerrois: une que les jeunes ont choisi (artiste connu, passant dans les médias, apprécié des jeunes) et une autre choisie par l'équipe d'encadrement que les jeunes n'iraient pas voir spontanément.

La participation aux deux soirées est obligatoire.

Objectifs :

- Faciliter l'accès aux spectacles vivants
- Elargir son champ de connaissance
- Développer son esprit critique
- Inciter à l'ouverture culturelle

8.Bal'Ados :

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Tonnerre, le Secteur jeunes organise depuis plusieurs années un bal de fin d'année pour les élèves de 3èmes. Ce bal permet aux jeunes de fêter la fin de leur scolarité au Collège et leur passage en établissement supérieur. Encadrés par l'équipe d'encadrement du Secteur Jeunes et des enseignants bénévoles du Collège, chaque jeune peut inviter un autre jeune. Une autorisation parentale est obligatoire. L'entrée est gratuite. Une buvette est tenue par une Junior Association.

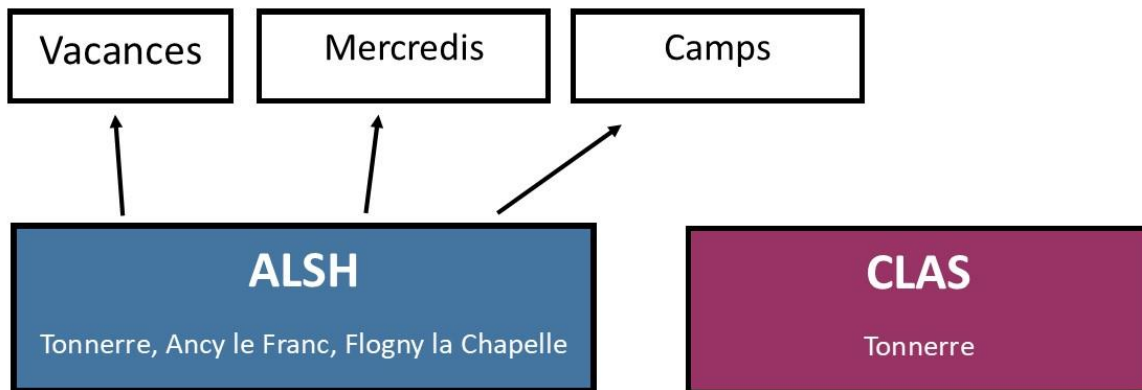
9.Promeneur du Net :

La directrice ainsi qu'un animateur sont Promeneurs du Net.

Il s'agit d'un réseau de professionnels à l'écoute des jeunes sur le web. C'est une présence éducative sur internet. Il s'agit d'une autre manière d'être en relation avec les jeunes.

Ils tiennent des permanences sur Facebook et ont un rôle de veille.

Elise Reygrobellet – Promeneur du Net / Benoît Brousseau – Promeneur du Net



Secteur Jeunes

